



## **Communication de la Municipalité**

### **Avis N° 1 - Nouvelle secrétaire Municipale**

Dans sa séance extraordinaire du 24 novembre 2004, la Municipalité a décidé d'engager Madame Barbara Barraz comme nouvelle secrétaire municipale, elle prendra ses fonctions le 6 janvier 2005.

### **Avis N° 2 - Ouverture de la déchetterie en fin d'année**

Pour remplacer le samedi 25 décembre 2004 et le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'ouverture de la déchetterie intercommunale aura lieu selon l'horaire suivant :

**Mercredi 22 décembre de 1730 à 1900**

et

**Mercredi 29 décembre de 1730 à 1900**

Jeter juste, recycler plus, gaspiller moins



Pour information vous trouvez les [instructions sur le tri des déchets](http://www.saint-oyens.ch/dechetterie.htm) sur le site de la commune <http://www.saint-oyens.ch/dechetterie.htm>. Vous pouvez aussi vous adresser à l'administration communale pour obtenir ce document.



### **Avis N° 3 - Adresses e-mail de saint-oyens.ch**

La commune vous offre comme cadeau de fin d'année une à trois adresses e-mail avec votre [nom@saint-oyens.ch](mailto:nom@saint-oyens.ch). Les personnes qui désirent obtenir ce service sont priées de remplir le questionnaire annexé et de le retourner à l'administration communale ou de prendre contact directement avec le webmaster à l'adresse e-mail suivante [webmaster@saint-oyens.ch](mailto:webmaster@saint-oyens.ch) ou par téléphone au 079 439 13 13 ou fax au 079 571 14 92

La Municipalité et l'administration communale vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et formulent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'avenir.

Municipalité de Saint-Oyens, le 14 décembre 2004

#### **Avis N° 4 - Diffusion des avis officiels communaux**

Dans le cadre de sa séance du 29 novembre 2004, la Municipalité a pris connaissance de l'annonce "Le Jura Vaudois passe le flambeau" parue dans son édition du 19 novembre et concernant le prochain départ à la retraite des Messieurs François et Pierre Bornand, éditeurs du Jura Vaudois.

Après avoir analysé avec soin cette nouvelle situation et malgré les intentions du Journal de Morges d'intensifier sa couverture de l'information dans le district, la Municipalité informe la population qu'elle a pris la décision suivante :

- **A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la publication de toutes les informations et les avis officiels de la commune de Saint-Oyens seront confiés à la rédaction de l'Echo Rollois et Aubonnois pour parution dans ce journal.**

Cette décision est fondée sur :

- La distribution gratuite "tout ménage" 19 fois par année dans les districts de Rolle et d'Aubonne.
- La volonté de la rédaction de faire de son journal le relais entre les autorités locales, les sociétés et la population pour remplir ainsi une mission de proximité au Coeur de la Côte.
- Le signe politique voulu par la Municipalité visant la création d'un "District du Coeur de la Côte", en soutenant un hebdomadaire s'identifiant à notre région.
- Cet hebdomadaire est vendu sur abonnement au prix de FR. 50.- - par année. Il pourra également être acheté au prix de FR. 1,20 le numéro.
- Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration du journal, Case postale 95 à 1180 Rolle, tél. 021 825 16 70, fax 021 828 27 97, e-mail ; [info@echorollois.ch](mailto:info@echorollois.ch)

#### **Avis N° 5 - Sentences municipales**

La municipalité informe la population que Monsieur Yves Crottaz, employé communal, a suivi le cours d'instruction avec délivrance d'une attestation d'exercer pour la police cantonale en matière d'application des sentences municipales dans les limites prévues par l'art. 20 (RLVCR)

#### **Avis N° 6 - Promotion du logiciel de déclaration d'impôt VaudTax 2004**

Pour la deuxième année consécutive, le contribuable vaudois pourra remplir sa déclaration d'impôt au moyen du logiciel informatique VaudTax, dont la nouvelle mouture sera prête début janvier prochain. Le CD-Rom VaudTax sera disponible gratuitement dans les succursales BCV du canton et dans les Offices d'impôt, ainsi qu'à l'administration communale. Vous pouvez aussi télécharger le logiciel à partir d'Internet, <http://www.saint-oyens.ch/index.html>

Municipalité de Saint-Oyens, le 14 décembre 2004

## Formulaire d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

Tél privé : .....

Natel : .....

Adresse e-mail désirée : .....@saint-oyens.ch

.....@saint-oyens.ch

.....@saint-oyens.ch

Exemple d'adresse e-mail      jules.tartenpion@saint-oyens.ch  
ou                                      julestartenpion@saint-oyens.ch

Dès que la demande sera effectuée vous recevrez votre adresse e-mail avec le code d'accès. Vous pourrez modifier à votre guise le code d'accès selon les instructions qui vous seront remises lors de l'activation.

L'envoi de la demande peut se faire de la façon suivante :

Par email :              webmaster@saint-oyens.ch

Par fax :                021 828 35 13      079 571 14 92

Par courrier :        Administration communale  
                             1187 Saint-Oyens

